



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Dans le cadre du

## Contrat local d'éducation artistique (C.L.E.A.) tout au long de la vie

**de la communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral**



en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France, le rectorat de l'académie de Lille, la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Nord, il est lancé

### Un appel à candidatures en direction des artistes de tous domaines d'expression artistique

En vue d'une résidence-mission à des fins  
d'éducation artistique et culturelle  
**identifiée comme douce et durable**

du 29 janvier au 14 juin 2024

Date limite de candidature : 21 mai inclus

## Cadre de la résidence-mission : une expérience prolongée et renouvelée

Animée par la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture, la communauté urbaine de Dunkerque s'est fixée comme objectif ambitieux de généraliser l'éducation artistique et culturelle, pensée tout au long de la vie, s'adressant ainsi à l'ensemble des habitants du territoire quel que soit leur âge et à tous les professionnels de la culture, du champ social et de la vie associative au sens large qui le composent.

La communauté urbaine de Dunkerque a ainsi mis en œuvre, en collaboration avec la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France et le rectorat de l'académie de Lille un contrat local d'éducation artistique (CLEA), pour les périodes 2012-2015 puis 2016-2018. Par la suite, elle a formulé le souhait de poursuivre une action "post-CLEA" en s'étendant à tous les âges de la vie, permettant, par le biais de résidences-mission, de favoriser des rencontres et des expériences artistiques fortes entre les habitants du territoire intercommunal et des artistes invités à cet effet.

La période 2023-2026 doit permettre de poursuivre le développement du dispositif, en laissant notamment la place à de nouvelles expérimentations, afin d'élargir les publics et les actions menées. Le domaine médico-social et le développement durable sont notamment, en écho aux enjeux du territoire, des axes de développement privilégiés sur cette période et feront l'objet d'une attention particulière dès le début de l'année 2024.

Dans ce cadre, la communauté urbaine, en partenariat avec la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France propose une **résidence-mission identifiée comme "douce et durable" ouverte à des artistes de tous domaines d'expression artistique.**

Ces partenaires sont en mesure de lancer cette offre sachant qu'ils peuvent l'appuyer sur la force et l'énergie collectives des très nombreux acteurs locaux de l'éducation artistique et culturelle, qu'ils soient professionnels de la culture, enseignants, animateurs, éducateurs, médiateurs, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, etc.

Une résidence-mission, par ailleurs, ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a, dans ce cadre, ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Pour l'artiste-résident, il s'agit plus particulièrement de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle au sens large, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre.

**Voir le document annexe : « qu'est-ce qu'une résidence-mission ? » [à télécharger sur le site de la Drac Hauts-de-France](#)**

## Présentation du territoire communautaire

Les fortes transitions qui touchent ce territoire industrialo-portuaire depuis plusieurs années ont imposé de réinterroger son modèle de développement pour mieux anticiper les mutations économique, environnementale, sociale et même sociétale et incarner la ville du futur. Véritable laboratoire de l'innovation sociale et de la ville durable, Dunkerque invente et innove dans tous les domaines, toujours pour le bien-être de ses habitants : reconversion industrielle, renforcement du centre-ville d'agglomération, développement touristique...

Elle est reconnue à l'échelle européenne comme un territoire pionnier notamment en matière de mobilité avec le projet « DK Plus de mobilité » qui, suite à une refonte totale du réseau, propose désormais des transports publics gratuits, plus performants et plus équitables.

L'agglomération qui compte parmi les plus gros émetteurs de CO2 français est par ailleurs lauréate de l'appel à projets TI - Territoires d'innovation avec pour ambition d'accélérer sa transition économique, industrielle et énergétique.

Parallèlement, la Communauté Urbaine de Dunkerque a, sans pour autant en adopter la compétence, fait de la culture un levier de ses politiques d'attractivité et de cohésion sociale. Elle a choisi en outre d'être le lieu où s'élabore, avec l'ensemble des acteurs de la culture et notamment les communes qui en demeurent les actrices privilégiées, une stratégie culturelle d'agglomération.

## Le territoire d'action et les partenaires locaux

La communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral, territoire d'action sur lequel se déploie la résidence-mission, compte une population d'environ 200 000 habitants dont environ 25% d'âge scolaire.

Il regroupe 17 communes et communes associées étendues sur 30 kilomètres, depuis le département du Pas-de-Calais jusqu'à la frontière belge : Armouts-Cappel, Bourbourg, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Craywick, Grand Dunkerque (Dunkerque, Fort-Mardyck, Saint-Pol-sur-Mer), Ghyvelde-Les Moères, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Loon-Plage, Saint-George-sur l'Aa, Tétéghem-Coudekerque-Village, Spycker et Zuydcoote.

Le territoire est traversé par 5 circonscriptions scolaires : Dunkerque Centre, Dunkerque Bergues, Dunkerque Wormhout, Dunkerque Gravelines, Dunkerque Saint-Pol-sur-mer.

Cela représente pour l'enseignement public et privé :

- 157 écoles élémentaires
- 27 collèges
- 15 lycées généraux et/ou techniques et lycées professionnels
- une antenne de l'Université du littoral, l'IRTS (Institut Régional de Formation des travailleurs sociaux), l'ESPE (école supérieure du professorat et de l'éducation), l'Ecole Supérieure d'Art Dunkerque – Tourcoing (ESÄ).

Afin d'articuler les espaces du temps scolaire avec les nouveaux enjeux climatiques, une réflexion sur le réaménagement des cours d'école en cours plus respectueuses de l'environnement et moins énergivores est actuellement portée par certaines municipalités notamment la ville de Dunkerque. L'objectif est de réfléchir à une conception de « cour résiliente » qui associera pédagogie, éducation, développement durable, préservation de la biodiversité.

Ces différents établissements d'enseignement constituent autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Par ailleurs, il existe sur le territoire intercommunal des associations et structures dirigées vers les enfants et les jeunes, en dehors du temps scolaire, avec lesquelles l'artiste en résidence-mission entrera en contact. Une attention particulière est également apportée aux jeunes et aux enfants en situation de handicap. L'artiste sera donc amené à intervenir dans les instituts médico-éducatifs, les instituts d'éducation motrice, etc. Dans le cadre du CLEA qui se décline « tout au long de la vie » sont également concernés les maisons de retraite (EHPAD) et foyers logement du territoire.

Il s'agit là aussi d'autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Afin de faire plus ample connaissance avec la communauté urbaine de Dunkerque, le lien suivant vous dirige sur son site internet dédié :

<http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/>

<http://www.dunkerque-culture.fr/>

## À propos du présent appel à candidatures

Il est recherché en vue d'une résidence-mission qui va se déployer sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral, **un artiste professionnel de tous domaines d'expression artistique, et dont la recherche et la démarche sont délibérément inscrites dans le champ de la création contemporaine.**

### **“ Résidence-mission douce et durable”**

Sur le fond, l'artiste s'engagera :

- à imaginer avec les habitants un avenir plus respectueux de l'environnement et du territoire et à le mettre en récit par des gestes artistiques co-construits ;
- à créer des espaces de réflexion propice à l'expérimentation sensible de l'environnement permettant aux habitants de redécouvrir le territoire, d'identifier ses vulnérabilités existantes ou à venir et de susciter l'envie d'agir pour un rapport plus responsable et plus poétique au vivant ;
- et ainsi, à renforcer l'attachement des habitants à leur territoire.

L'idée de « prendre le temps » sera importante : prendre le temps de marcher, de rêver, d'observer et de ralentir afin de nourrir ses sens et son imaginaire.

Sur la forme, l'artiste sera tenu de favoriser une démarche de réemploi de matériaux. Il s'engagera également à favoriser le “faire soi-même”. Les achats de matériel dans le cadre de ses projets devront obligatoirement se faire dans des ressourceries ou des lieux de “seconde main”.

L'artiste privilégiera également une mobilité douce sur le territoire (bus gratuit, vélo, etc.) et organisera son planning de manière à utiliser le moins souvent possible la voiture.

Pour réussir à mobiliser les habitants le plus largement possible et concrétiser des actions artistiques dites « douces et durables », des structures “marraines” ont été identifiées sur le territoire. Elles seront particulièrement investies dans cette résidence et serviront de lieux de ressources et de relais dans le cadre des projets développés par l'artiste.

Il s'agit :

- du CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Flandre Maritime,
- de la direction démocratie locale et éducation populaire de la CUD (comprenant notamment la Halle aux sucres, Bio-topia et le palais de l'univers et des sciences (PLUS),
- de la direction réduction et valorisation des déchets de la CUD
- de l'ESA (Ecole supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing).

Ces structures font l'objet d'une présentation détaillée en début d'annexe.

L'artiste aura également pour mission de développer de nouveaux partenariats avec des structures ou des associations, investies dans la thématique et encore éloignées du dispositif CLEA.

Enfin, l'artiste devra être attentif à privilégier une forme de sobriété numérique au cours de sa résidence.

## • **Eligibilité**

L'artiste candidat, étant français ou étranger, doit :

- être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente une résidence-mission.
- inscrire son approche dans le champ de la création contemporaine.
- avoir un statut d'artiste professionnel et jouissant d'une reconnaissance de ses pairs à l'endroit de son activité production.
- être en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle.

L'artiste est invité à formaliser dans le dossier de candidature les articulations possibles, ou projetées, entre son univers artistique et les spécificités du territoire de la CUD, rendant en cela, chaque candidature unique et adaptée au territoire et à la population cible.

L'artiste retenu est invité à résider sur le territoire et à se rendre disponible, de manière exclusive pour la mission aux dates ci-dessous précisées selon un calendrier prévisionnel défini d'un commun accord avec la collectivité. Il doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel et donc d'un permis de conduire en cours de validité. La maîtrise de la langue française à l'oral est impérative.

Il est porté à la connaissance de l'artiste candidat que, dans le cadre du CLEA, trois autres résidences-mission (deux artistiques et une autre confiée à un journaliste) sont appelées à se déployer en simultanée. Des interactions entre ces résidences sont tout à fait possibles voire encouragées.

## Calendrier de la résidence

La période de résidence, à proprement parler, est prévue **du 02 octobre 2023 au 14 juin 2024**. Il s'agit d'une **résidence de quatre mois pleins, consécutifs ou non, dont les dix-sept semaines et demie de présence effective (soit un total de 90 jours ouvrés) sont à répartir sur la période de résidence.**

**Le calendrier se déroule de la façon suivante :**

- **La semaine d'immersion sur le territoire du 02 au 06 octobre 2023.** Cette semaine prévoit l'organisation de temps de rencontres qui permettront aux enseignants (1er et second degré), mais également aux professionnels du champ de la culture, du social, de l'animation, de la justice, du sanitaire et du médico-social... de découvrir l'univers des artistes résidents avec notamment l'organisation de la 27ème heure artistique ;
- **La phase de déploiement d'une durée de 16 semaines 1/2 réparties du 29 janvier au 14 juin 2024.** Les premières semaines de cette phase sont constituées de rencontres organisées par la CUD auprès d'équipes de professionnels, tous invités à mettre en place la co-construction des projets avec les artistes résidents. Les semaines suivantes permettent aux artistes, aux équipes d'enseignants et et/ou de professionnels de l'éducatif, du périscolaire et du hors temps scolaire de mettre en œuvre le projet, imaginé conjointement, au bénéfice des publics accompagnés.

Chaque résidence-mission permet d'accompagner sous des formes très variées, un minimum de 20 structures différentes accueillant du public, reposant par ailleurs sur la mobilisation pour chacune, d'une équipe de professionnels et non d'un seul interlocuteur.

## Conditions financières

Les contributions respectives de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France permettent la rétribution de l'artiste ou de l'équipe artistique.

L'allocation de résidence pour un artiste est fixée à 12 000 euros (allocation calculée sur la base de 3 000

euros net par mois). Il est précisé ici que le coût total employeur pour la durée de la résidence ne peut excéder en aucun cas 24 000 euros (coût ajusté en fonction du statut des artistes et/ou du régime auquel ils sont affiliés). Ce montant correspond au coût total employeur (salaires et charges, cotisations et taxes s'y attachant) et aux droits d'auteur pour les résidents concernés.

L'allocation de résidence a vocation à couvrir la mission dans son intégralité, à savoir :

- La diffusion d'œuvres et, le cas échéant, d'éléments documentaires complémentaires ;
- Les rencontres avec des équipes de professionnel·le·s de l'enseignement, de l'éducatif, du hors temps scolaire, etc. susceptibles de déboucher sur :
- Des propositions d'actions de médiation démultipliée
- Des créations conjointes de « gestes artistiques »,
- L'accompagnement artistique de ces propositions d'actions de médiation et de ces créations.

**Il est par ailleurs précisé que le cadre d'emploi le plus approprié en ce qui concerne les actions de médiation et d'action culturelle est le régime général.**

Toutefois, pour les artistes relevant du régime de l'intermittence, il est signalé qu'une partie de la mission, la composante diffusion en l'occurrence, si elle est bien conforme au descriptif et règles en vigueur pour ce statut, peut faire l'objet d'une rémunération au cachet quand la nature de l'activité le permet. Cela représente au maximum 30 % de la mission, et donc, le cas échéant, de la rémunération totale.

Pour les artistes relevant du statut d'artiste-auteur, une partie de la mission peut faire l'objet d'un versement de droits déclarables à l'URSSAF du Limousin. Il s'agit essentiellement de sa composante diffusion, si elle est bien conforme au descriptif et règles en vigueur au sein de chacune de ces associations d'artistes. Cette composante diffusion est estimée à 30 % maximum de la mission et donc, le cas échéant, à 30 % maximum du montant du coût total employeur.

Les conditions de diffusion des œuvres déjà existantes de l'artiste, dans les lieux dédiés ou non, seront étudiées et également contractualisées avec la collectivité. Il s'agit ici des actions de diffusion ne faisant pas l'objet par ailleurs d'engagements et d'accords directs avec des équipes et des équipements, notamment culturels, du territoire désireux de s'associer de manière significative à cet axe de la diffusion en accueillant certaines « grandes formes » ou expositions de grande envergure.

La communauté urbaine de Dunkerque contribue aux frais de déplacement sur le territoire d'action sur la base d'un forfait mensuel de 150 euros. La collectivité met à disposition de l'artiste un logement sur le territoire. Enfin, sont également pris en charge deux voyages aller-retour du lieu de domicile de l'artiste au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe, pour la France métropolitaine). En revanche, les autres voyages éventuels du lieu de domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à la charge de l'artiste.

## Accompagnement

C'est la communauté urbaine de Dunkerque et plus précisément la direction de la culture qui a accepté d'être, en lien étroit avec les autres partenaires à l'initiative de la résidence-mission, l'opératrice de l'action. A ce titre, elle :

- accompagne l'artiste-résident afin de le guider dans sa découverte du territoire ;
- veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail ;
- organise techniquement la résidence avec le concours des communes ainsi qu'avec celui des structures culturelles et associatives, et avec les établissements scolaires souhaitant s'associer à l'action ;
- facilite avec le concours actif des inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des principaux, des proviseurs et des professeurs référents, les rencontres avec les équipes pédagogiques ;
- facilite avec le concours actif des communes et des responsables du monde associatif les rencontres avec les équipes d'animateurs ou d'éducateurs ;

- organise la communication en faveur de cette résidence et le plus en amont possible, auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitants, elle suit également la relation aux médias ;
- assure la gestion administrative de la résidence (logement, paiement de l'artiste, gestion du budget, etc.)

Au moment de l'envoi et de la mise en ligne de ce présent appel à candidatures, toute une information s'élabore à destination des établissements scolaires du territoire ; en vue de la meilleure préparation possible à l'accueil de l'artiste-résident(e) et de l'appropriation de sa présence par le plus grand nombre. Cette information spécifique est placée sous l'autorité des responsables académiques, départementaux et locaux de l'Éducation nationale.

Une information similaire est lancée par la communauté urbaine de Dunkerque en direction des différents acteurs de l'action éducative (temps péri et hors scolaire) pouvant être concernés par ces résidence-mission.

Enfin, une information générale à destination de la population dans son ensemble, est également assurée par la communauté urbaine de Dunkerque.

## Faire acte de candidature

Les artistes intéressés par cet appel sont invités avant toute chose :

- à prendre le plus attentivement possible connaissance du document intitulé « **qu'est-ce qu'une résidence-mission ?** » à télécharger [sur le site de la DRAC Hauts de France](#). Ce texte fait office de cahier des charges. Il se veut, à ce titre, le plus renseignant possible ;
- à bien appréhender les données territoriales détaillées dans les onglets « **à propos du présent appel à candidatures** » et « **le territoire d'action et les partenaires locaux** », ceci afin de pouvoir faire acte de candidature en parfaite connaissance de cause.

Pour candidater, il suffit d'adresser, par envoi électronique uniquement, un **dossier au format PDF** comprenant :

1. une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension et d'une acceptation du cahier des charges et donc de l'esprit, des attendus et des conditions de la résidence-mission. Cette lettre abordera également les pistes que propose d'emprunter le candidat en vue de la réalisation de gestes artistiques (\*\*);
2. un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique ;
3. un curriculum vitae ;
4. une liste des œuvres / productions artistiques disponibles à des fins de diffusion pendant, et éventuellement avant ou après le temps de résidence (À préciser le cas échéant). Cette liste peut être utilement accompagnée d'une autre présentant les différents éléments documentaires susceptibles d'enrichir l'axe de diffusion de la résidence.

**(\*\*). Il n'y a aucun projet à produire, puisque ce présent appel à candidatures fait déjà état d'un projet très précis aux phases définies et décrites.**

L'envoi se fait **par courriel**, en un seul fichier au format PDF, à l'adresse suivante :

[marie-noelle.vermeulen@tud.fr](mailto:marie-noelle.vermeulen@tud.fr) (sujet : CLEA 2024 – suivi du nom de l'artiste).

**Ceci pour le 21 mai 2023. dernier délai.**

Dans le cas où l'artiste candidat souhaitant enrichir cet envoi d'un DVD ou d'un CD pour présenter des œuvres ou des documents audiovisuels complémentaires, il le précise dans son envoi électronique et adresse ses pièces, par voie postale à l'adresse suivante :

Communauté urbaine de Dunkerque - Direction de la Culture  
À l'attention de Marie-Noëlle Vermeulen  
Pertuis de la Marine  
BP 85530 - 59386 Dunkerque Cedex 1  
Tel : 03 28 24 54 21

Les différentes candidatures reçues sont examinées par un comité de sélection réunissant des représentants des différents partenaires locaux du CLEA. Il est possible que ceux-ci émettent le souhait d'entretiens complémentaires, en direct ou à distance, avec les candidats présélectionnés. Si tel est le cas, ces entretiens se dérouleront **courant juin**.

Il est précisé que si l'artiste peut candidater pour plusieurs territoires, en cas de simultanéité de sélection d'un même artiste, le territoire qui se prononce définitivement le premier en sa faveur sera le territoire qui bénéficiera de sa présence, la date de jury faisant foi.

### **Annonce de l'artiste retenu(e) :**

Un comité de sélection composé de représentants :

- de la communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral
- de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Hauts de France
- de l'éducation nationale du premier et du second degré en exercice sur le territoire de la de l'académie de Lille
- de représentants d'associations et de structures culturelles, éducatives ou d'action sociale
- des structures mairiales

se réunira **courant juin**. Le choix définitif de l'artiste-résident(e) étant **annoncé, au plus tard, le 30 juin 2023**.

### **Pour toute demande de renseignements complémentaires :**

Adressez vos courriels ou appels à :

Marie-Noëlle Vermeulen, coordinatrice CLEA - Direction de la culture / Communauté Urbaine de Dunkerque - [marie-noelle.vermeulen@tud.fr](mailto:marie-noelle.vermeulen@tud.fr) / 03.28.24.54.21

# Annexe

## **STRUCTURES MARRAINE DE CETTE RESIDENCE-MISSION :**

### **CPIE FLANDRE MARITIME**

Depuis 1985, l'ADEELI – CPIE Flandre Maritime construit son identité autour de valeurs fortes :

- le développement de l'éducation à l'environnement pour tous tout au long de la vie ;
- la citoyenneté active ;
- l'éducation populaire.

Labellisée « CPIE » (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) en 2003, l'ADEELI – CPIE Flandre Maritime s'associe à près de 80 autres associations pour porter les orientations et les valeurs des CPIE, valeurs réaffirmées dans la Charte Nationale approuvée lors du Congrès de 2015.

L'association œuvre au développement de la Flandre Maritime, territoire à l'ancrage maritime fort, aux espaces naturels riches et préservés, par la contribution à la gestion durable des espaces naturels, la protection des espèces et des habitats, la valorisation du patrimoine et des paysages, la médiation environnementale, la recherche, la sensibilisation, la formation et le renforcement du pouvoir d'agir des habitants et acteurs du territoire :

- territoire maritime : dunes, estuaires, polders, les plus belles plages du Nord et du Pas-de-Calais, la mer ... ;
- territoire rural : espaces agricoles et naturels, watergangs, vallée de l'Yser ... ;
- territoire urbain : Dunkerque, Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, Boulogne-sur-Mer ;
- territoire industriel : complexes industrialo-portuaires de Dunkerque et Calais ;
- territoire de pêche : ports de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer ;
- bassin de vie de près de 600 000 personnes ;
- la proximité de la Flandre Belge.

### **DIRECTION DEMOCRATIE LOCALE ET EDUCATION POPULAIRE – LIEUX VIVANTS**

La direction Démocratie locale et Education populaire de la Communauté urbaine de Dunkerque aborde collectivement et avec optimisme, les dynamiques de transition - ruptures et transformations, à l'œuvre sur le territoire dunkerquois dans les domaines de l'énergie et le climat, les déchets et l'eau, l'intelligence artificielle et le numérique, la justice sociale et la biodiversité, la ville durable et la démocratie locale... A travers une programmation pédagogique et culturelle, décrochée et positive, ouverte à tout le monde, la trajectoire écologique du territoire se discute et s'anime pour aller vers les habitants, dans les lieux vivants que sont le parc bio-topia, le planétarium, la halle aux sucres, les maisons de quartier, et la ville et ses fêtes participatives, petits et grands événements populaires.

#### **BIO-TOPIA**

Rue des Droits de l'Homme - 59430 DUNKERQUE

[Bio-topia Dunkerque](#)

Depuis plus de 50 ans, plusieurs générations d'enfants de notre agglomération sont venues découvrir de nombreuses espèces du monde animal au parc zoologique.

Ces dernières années, le parc a évolué dans un objectif de protection et de bien-être des animaux. Pendant quelques semaines, il a fermé ses portes pour se transformer et devenir Bio-Topia.

Au même titre que le PLUS de Cappelle-la-Grande qui vous invite à voyager dans l'espace pour mieux redécouvrir notre planète, au même titre que la Halle aux Sucres qui vous projette dans la ville durable de

demain, Bio-Topia deviendra ces prochaines années un espace commun de référence pour la conservation et la préservation de la biodiversité. Il sera un grand lieu d'éducation populaire pour toutes les générations ! Ce nouveau parc accueillera d'ici 2024 un centre de soin pour la faune sauvage locale unique sur le littoral des Hauts-de-France et dans notre département. Sur la question de l'eau, de la pollution des océans, de la nécessaire réduction des déchets, Bio-Topia invite aussi les visiteurs à devenir eux-mêmes acteurs de la biodiversité.

### **La Halle aux sucres - Lieu vivant pour la ville durable**

9003 Route du Quai Freycinet 3 – 59140 DUNKERQUE

<https://www.halleauxsucres.fr/>

Ancien bâtiment portuaire, la Halle aux sucres est aujourd'hui un lieu vivant pour la ville durable, un lieu pour tous ceux qui réfléchissent à la transformation de nos vies quotidiennes. Le lieu dispose de nouveaux espaces d'exposition et d'expression, un plateau dédié à l'innovation numérique, un espace ludique pour comprendre les enjeux de la ville durable à la française et deux étages dédiés à l'évolution des politiques publiques territoriales.

Lors de chaque nouvelle saison, une grande exposition sur une thématique au cœur de l'actualité est proposée.

### **Le PLUS**

Rue du Planétarium - 59180 CAPELLE-LA-GRANDE

[Cud Leplus \(le-plus.fr\)](http://Cud Leplus (le-plus.fr))

Le PLUS, Palais de l'Univers et des Sciences, est le centre de culture scientifique, technologique et industrielle, porté par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Il s'appuie sur une large palette d'outils d'animation et de médiation : visites animées, ateliers, contes, spectacles vivants, films de planétarium, rencontres, conférences, soirées thématiques et événementiels, tels que les Nuits des Etoiles ou la Fête de la Science.

La volonté du PLUS est d'orienter sa programmation sur la culture scientifique et technique autour des énergies du futur et d'en faire des outils d'éducation populaire au service des transitions de nos politiques et de notre territoire.

Avec ses différents espaces, le PLUS aborde la science et ses applications de façon pragmatique, simple, ludique et participative. Les plus jeunes et leur famille sont les bienvenus à La Bulle, lieu idéal de spectacles, d'ateliers ou mini-expositions, pour partager des émotions et découvrir ensemble, entre générations. Des salles d'ateliers proposent selon la programmation une large palette de mini stages ou d'animations thématiques variées (police scientifique, volcans, abeilles...). Plus globalement, les équipes du PLUS font en sorte que la plupart des espaces de l'équipement s'adaptent au mieux à toutes les formes de méditations possibles. Le planétarium dispose d'un catalogue d'une vingtaine de films pour tous les âges, diffusés avec les dernières avancées technologiques et une qualité d'image époustouflante en Ultra Haute Définition. Cette technologie est pour tous l'occasion de vivre une expérience scientifique encore plus forte en émotions et en réalisme.

## **LA DIRECTION REDUCTION ET VALORISATION DES DECHETS**

La Communauté urbaine de Dunkerque assure le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers et assimilés pour les 17 communes du territoire communautaire.

La Direction réduction et valorisation des déchets assure la gestion complète des services de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, avec pour finalité ultime leur recyclage, réemploi et réutilisation, dans l'objectif de réduire le plus possible la part de déchets à éliminer. Elle assure également en régie la gestion complète des déchèteries communautaires.

Elle pilote également la nouvelle politique déchets initiée par la CUD en 2021 : « Je jette moins, je trie mieux ». Cette politique s'articule autour de deux grands axes :

- la réduction des déchets à travers la mise en œuvre de son Programme Local de Prévention des Déchets qui a pour ambition la réduction de 150kg de déchets par habitant d'ici 2030.
- l'amélioration du tri des déchets à travers le déploiement, en 2022, de nouvelles consignes de tri et de nouvelles modalités de collecte pour les usagers : tout en sac, dans le même bac.

Cette direction pilote par ailleurs la démarche économie circulaire de la collectivité. Pour cela, elle s'appuie sur le référentiel du label économie circulaire de l'ADEME.

## **ECOLE SUPERIEURE D'ART DUNKERQUE-TOURCOING**

ESA / Site de Dunkerque, 5 bis Rue de l'esplanade, 59140 DUNKERQUE

[www.esa-n.info](http://www.esa-n.info)

Résultat de la fusion en janvier 2011 de l'école régionale des beaux-arts de Dunkerque et de l'école régionale supérieure d'expression plastique de Tourcoing, l'école supérieure d'art accueille sur ses deux sites 250 étudiants. Avec son option art, société et nature, l'ESA Dunkerque forme particulièrement aux parcours d'artistes, d'auteurs et de créateurs contemporains.

Elle propose des ateliers encadrés par des techniciens spécialisés dans des champs disciplinaires très variées (dessin, peinture, son, vidéo, photo, informatique et multimédia, etc.), un centre de documentation proposant un fonds de référence dans le domaine de l'art, de son histoire et ses théories, ainsi que des cycles de conférences, rencontres avec des artistes, expositions, etc.

Le développement durable est une priorité à l'Esä, qui améliore d'année en année ses pratiques autant en termes d'investissement que de fonctionnement.

L'Esä a mis en place, par exemple, une plateforme de gestion et de prêt du parc matériel accessible via une application mobile pour les étudiant-es et enseignant-es ; la numérisation des outils, la création d'espaces de travail collaboratifs sont primordiaux.

Une récupérathèque ( [Définition d'une récupérathèque](#) ) est créée en 2021 par les étudiant-es sur le site de Dunkerque et a pour nom le Déambulateur. Il s'agit d'une expérience collective d'économie circulaire, autour du réemploi des matériaux, de la gouvernance partagée, de la création d'une monnaie alternative... des enjeux transversaux à toute l'école.

L'Esä, site de Dunkerque, a accueilli la quatrième édition des ROAR, Rencontres Officielles Annuelles des Récupérathèques en 2022.

## **AUTRES STRUCTURES DU TERRITOIRE :**

### **LES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES DE L'AGGLOMERATION / RESEAU LES BALISES**

[www.lesbalises.fr](http://www.lesbalises.fr)

Le réseau de bibliothèques Les Balises a été lancé en mai 2015 par la CUD. Il rassemble plus de 20 bibliothèques de lecture publique et centres de ressources spécialisés, répartis dans 13 communes.

Ce qui le caractérise est la gratuité de l'adhésion pour toutes et tous et un usage facilité grâce au « prêté ici rendu ailleurs » : chacun-e peut réserver des documents sur le site internet, se les faire livrer dans la bibliothèque qui lui convient puis les rendre dans celle de son choix.

Chaque bibliothécaire place le lecteur au cœur de son activité et agit pour que celui-ci considère la bibliothèque comme un lieu entre la maison et le travail (ce que l'on appelle tiers-lieu).

Des groupes de travail thématiques réunissant les bibliothécaires, coordonnés par la CUD, sont constitués dans cet objectif. Ils permettent d'élargir un réseau professionnel à l'échelle de l'agglomération, d'échanger sur les pratiques et de les faire évoluer ensemble afin d'une part, de mieux répondre aux attentes des publics utilisateurs, d'autre part, d'aller chercher les autres publics.

Les bibliothèques qui composent le réseau sont :

- B!B de Dunkerque, 2 Rue Benjamin Morel, 59140, DUNKERQUE
- Médiathèque Le Petit Prince, Square Jacques Prévert, 59380 ARMBOUTS-CAPPEL
- Médiathèque de Bourbourg, Rue Jean Varlet, 59630 BOURBOURG
- Médiathèque de Bray-Dunes, Place de la gare, 59123 BRAY-DUNES
- Bibliothèque municipale, Place Bernard Gouvard, 59180 CAPPELLE LA GRANDE
- Réseau de lecture publique de COUDEKERQUE-BRANCHE
- Réseau de lecture publique de DUNKERQUE
- Médiathèque de Grand-Fort-Philippe, Rue Merlin Lavallée, 59153 GRAND-FORT-PHILIPPE
- Médiathèque Nelson Mandela, Place de l'Europe, 59760 GRANDE-SYNTHE
- Médiathèque de Gravelines, 15 Rue de Calais, 59820 GRAVELINES

- Bibliothèque municipale de Leffrinckoucke, 330 Rue Roger Salengro, 59495 LEFFRINCKOUCKE
- Médiathèque Marcel Pagnol, 60bis Rue George Pompidou, 59279 LOON PLAGE
- Médiathèque Emile Zola, Centre Jean Cocteau, 59430 SAINT-POL SUR MER
- Bibliothèque Michel Butor, rue de la Mairie, 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE

Par ailleurs, a été inauguré en mai 2019, la nouvelle bibliothèque de Dunkerque. Cet équipement se compose de multiples espaces (espace presse, salon de musique, espace jeux vidéo, auditorium, café) pour le rez-de-chaussée. Et à l'étage se trouvent un espace de travail, ainsi que des espaces de collaborations pour le travail en groupe ou les ateliers.

## **CENTRE DE LA MEMOIRE URBAINE / ARCHIVES D'AGGLOMERATION**

9003 Route du Quai Freycinet 3 – 59140 DUNKERQUE

[Centre de la mémoire urbaine d'agglomération](#)

La conservation des archives du territoire est depuis longtemps au nombre des engagements de la Communauté urbaine. En apportant une contribution déterminante en matière d'équipement et d'agents spécialisés à l'ensemble des communes, dont la ville centre, la CUD a créé le plus important service intercommunal d'archives de France, matérialisé en 2014 par son ouverture au public dans les locaux rénovés de la Halle aux sucres.

Son équipe est aujourd'hui active à l'échelle de tout le territoire en matière de classement, de formation et d'accompagnement. Elle procède, au Centre de la mémoire urbaine d'agglomération dans la Halle aux sucres, à la conservation, à la communication et à l'étude de ce patrimoine écrit.

En apportant son expertise aux partenaires des communes, de la CUD et de la Halle aux sucres, en orientant les lecteurs dans sa salle de recherche et en accueillant visiteurs, partenaires, classes et associations... le Centre de la mémoire urbaine contribue au rayonnement de l'histoire et du territoire tout en affirmant son importance patrimoniale.

## **LIEU D'ART ET D'ACTION CONTEMPORAINE (LAAC)**

Pont Lucien Lefol, Jardin de sculptures, 59140 DUNKERQUE

[Site des Musées de Dunkerque \(musees-dunkerque.eu\)](http://musees-dunkerque.eu)

Au cœur d'un jardin de sculptures, d'eau, de pierre et de vent, à proximité immédiate de la plage, ce musée, né au début des années 1980, conserve une collection qui replonge ses visiteurs dans l'esprit des années 1950 à 1980 avec comme star incontestable l'ensemble *Circus* de Karel Appel. Des expositions temporaires rythment l'année et permettent de présenter successivement les œuvres de cette collection. Au deuxième étage, le cabinet d'arts graphiques permet de découvrir plus de 150 dessins et estampes en manipulant tiroirs et meubles à coulisses.

## **FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN GRAND LARGE – HAUTS-DE-FRANCE**

503 avenue des Bancs de Flandres – 59 140 DUNKERQUE

[www.fracnfdc.fr](http://www.fracnfdc.fr)

Créé en 1982 dans le cadre d'une convention entre l'Etat et le Conseil Régional et implanté à Dunkerque depuis 1996, le FRAC répond à 3 missions : le soutien à la création contemporaine, la constitution et la gestion d'un fonds d'œuvres représentatives de la création plastique contemporaine et la sensibilisation des publics à cette forme d'art par la diffusion des œuvres et l'action culturelle. Il possède, avec 1500 pièces, l'une des plus riches collections d'art contemporain et de design en France, d'envergure internationale.

Depuis 2013, le FRAC est installé dans le quartier du Grand Large, sur le site de l'AP2, dans le bâtiment conçu par les architectes Lacaton et Vassal (Prix Pritzker 2021) et accueille, sur 9 000 m<sup>2</sup>, des espaces de réserve, d'exposition, de médiation, d'information et de convivialité. Ni musée, ni centre d'art, le FRAC présente sa collection dans le cadre d'expositions qui se renouvellent régulièrement. Il met particulièrement l'accent sur la médiation et la dimension participative des publics, afin de permettre un accès le plus large possible à l'art contemporain.

Lancée à Dunkerque en 2019, la Triennale Art & Industrie est une initiative collective inédite portée conjointement par deux institutions artistiques : le Fonds régional d'art contemporain Grand Large — Hauts-de-France (FRAC) et le Lieu d'Art et Action Contemporaine — Musée de France (LAAC).

Elle a vu le jour dans une ville – Dunkerque – et un territoire – les Hauts-de-France –, dont l'histoire est intrinsèquement liée aux dynamiques industrielles. Avec son premier opus intitulé « GIGANTISME », la Triennale Art & Industrie avait eu un fort impact et écho, jusqu'auprès de ses voisins européens – au travers de l'analyse des convergences entre ces deux univers, l'art et l'industrie, sources de frictions et de contradictions passionnantes -, qui enrichit et éclaire le débat sur les défis à venir.

Intitulée Chaleur humaine, la deuxième édition de la Triennale Art & Industrie qui se tiendra pendant tout le second semestre 2023 à Dunkerque et sur tout le territoire des Hauts-de-France explorera le sujet des énergies.

## **MUSEE MARITIME ET PORTUAIRE**

9 Quai de la citadelle, 59 140 Dunkerque

[www.musee-portuaire.com](http://www.musee-portuaire.com)

<http://www.dunkerqueportcenter.fr/>

Créé en 1982 sous l'impulsion de l'Association pour la Création d'une Maison de la vie et des traditions

Portuaire regroupant professionnels du port et partenaires institutionnels, le musée portuaire propose :

- Un musée à quai installé dans un ancien entrepôt des tabacs du 19<sup>ème</sup> siècle, dont le parcours permanent a pour vocation de faire découvrir l'histoire et les activités du port de Dunkerque que ce soit dans sa dimension historique et contemporaine.
- Un musée à flot composé de 4 bateaux, amarrés face au musée dans le bassin du commerce : le trois-mâts Duchesse Anne, le bateau-feu Sandettie, le remorqueur Entreprenant et la péniche Guilde,

Parallèlement, le musée développe une politique d'actions culturelles destinée à faire découvrir au public et à la population l'histoire et l'évolution actuelle du territoire, le rôle essentiel d'un port et les valeurs de ceux qui y vivent. Cela se traduit par un programme d'expositions et d'événements culturels réguliers, de visites guidées, publications, spectacles et conférences, ainsi qu'un programme d'animations spécifiques à destination des scolaires de l'agglomération.

Aux côtés du Grand Port Maritime de Dunkerque et de la communauté urbaine de Dunkerque, l'association ACMAPOR est par ailleurs membre du Port Center de Dunkerque. Conçu comme un outil éducatif et culturel, le Port Center est un lieu de connaissances et d'informations sur le port, ses acteurs, ses projets de développement et les enjeux de demain. L'espace d'information et d'exposition de 240m<sup>2</sup> se situe au deuxième étage de l'ancien entrepôt des tabacs où se trouve le Musée portuaire.

## **MUSEE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE**

7 rue André Vanderghote 59820 GRAVELINES

[Le musée de Gravelines \(ville-gravelines.fr\)](http://ville-gravelines.fr)

Ce musée d'art moderne, à la thématique unique en France, fait suite à une histoire locale. Un groupe d'artistes locaux se constitue dans les années soixante et lance une dynamique de rencontres, de production et d'expositions. Des donations vont constituer le socle du musée, qui se voit affecter l'Arsenal en 1980 après restauration. Ouvert au public depuis 1981, le musée est resté fidèle à sa mission d'origine. Il est centré sur l'estampe, sans oublier sa localisation dans un site historique ainsi que deux pièces significatives : le plan-relief de la ville et la peinture de la prise de Gravelines par les Français en 1644.

Le musée possède aujourd'hui un corpus de 13000 estampes et réalise de nombreuses expositions faisant appel à des artistes contemporains. Il propose également des actions culturelles s'adressant à tous les publics (visites guidées, ateliers, stages, atelier-rencontre...) ainsi qu'un atelier de gravure.

## **CENTRE INTERPRETATION ART ET CULTURE / CHŒUR DE LUMIERE**

1rue Pasteur, 59 630 BOURBOURG

[www.ciacbourbourg.fr](http://www.ciacbourbourg.fr)

Inauguré en 2008, le Chœur de Lumière est une œuvre sculpturale de l'artiste britannique Anthony Caro, qui occupe la totalité du chœur gothique de l'église Saint Jean-Baptiste de Bourbourg tout récemment rénové. Ce chef d'œuvre d'art contemporain composé d'un ensemble de 15 sculptures monumentales représente l'une des plus importantes commandes publiques réalisée en site classé depuis 20 ans en France.

Le Centre d'Interprétation Art et Culture (CIAC) dans la Halle aux poissons, pensé comme un lieu de découvertes et d'échanges ouvert au grand public, propose de nombreuses actions et activités autour d'une programmation culturelle variée et originale mêlant les différentes disciplines et médiums artistiques (arts plastiques, musique, danse, photographie, dessin, peinture, vidéo...). Des expositions temporaires, des rencontres, des lectures, des conférences, des résidences d'artistes mais également des ateliers de pratiques artistiques y sont proposés tout au long de l'année. Parallèlement, ce lieu permet au public de se familiariser avec l'œuvre « Chœur de lumière » mais également avec l'histoire et le parcours de l'artiste Anthony Caro.

## **CHATEAU COQUELLE / Centre culturel**

Château Coquelle, Rue de Belfort, 59240 DUNKERQUE

[www.lechateaucoquelle.fr](http://www.lechateaucoquelle.fr)

Le Centre Culturel « le Château Coquelle » s'attache à développer les pratiques artistiques en amateur et à mettre en œuvre un projet de développement autour du spectacle vivant et de la photographie. Que ce soit dans la pratique amateur ou en professionnalisation (ateliers, formations, rencontres, etc.) ou dans la diffusion et l'accès à la connaissance (expositions, spectacles, résidences d'artistes, centre de ressources, conférences,

etc.), les actions menées proposent le plus possible de croiser les publics quelles que soient leurs spécificités (enfants et personnes âgées, amateurs et professionnels, publics handicapés et non handicapés, etc.).

Le Château Coquelle développe également un projet artistique et culturel autour des arts de la parole et du récit. Ce projet qui implique un grand nombre de partenaires et de communes de l'agglomération, comporte d'une part, un temps fort intitulé « Récits sans Frontières » et, d'autre part, un important volet d'actions culturelles se déclinant tout au long de l'année en direction d'une grande variété de publics.

Dans le cadre de son projet "Photo", le Château Coquelle met en œuvre les Rencontres Photographiques qui couvrent une saison de photographie et s'attachent, par une diversité d'actions culturelles et artistiques à destination de tous les publics (notamment scolaires et étudiants), à promouvoir la photographie sous toutes ses formes, dans un rapport nourri avec le territoire et ses acteurs.

## **LE BATEAU FEU/ SCENE NATIONALE**

Le Bateau Feu / Scène nationale, Place du Général de Gaulle, 59140 DUNKERQUE

[www.lebateau.feu.com](http://www.lebateau.feu.com)

Le Bateau-Feu/Scène Nationale remplit une mission de création et de diffusion artistique dans le but de permettre, y compris par une intense activité de développement culturel, l'appropriation de la création contemporaine par les publics les plus divers. Depuis sa création en 1991, il s'est imposé dans l'agglomération comme un équipement structurant du développement artistique et culturel du territoire.

Les axes du projet artistique et culturel sont :

- Une programmation pluridisciplinaire avec une attention particulière portée à l'art lyrique et au théâtre d'objets.
- Une large part offerte à la création transfrontalière et internationale.
- Une saison « hors les murs » dans divers lieux de l'agglomération.
- Des temps forts ponctuels.
- Des résidences artistiques suivies sur deux saisons.
- La coproduction de projets d'action culturelle à caractère participatif, en lien notamment avec l'Education nationale et les maisons de quartiers.

## **RESEAU DES 5 SALLES DE CINEMA DE L'AGGLOMERATION**

- Studio 43, Pôle Marine, Rue des fusiliers marins, 59140 DUNKERQUE, [www.studio43.fr](http://www.studio43.fr)
- Le Fa-mi-la, 37 Rue Salengro, 59123 BRAY-DUNES
- Le Sportica, Place du Polder, 59820 GRAVELINES, [www.sportica.fr/cinema/](http://www.sportica.fr/cinema/)
- Le Varlin, Rue Denis Papin, 59760 GRANDE-SYNTHE, [www.cinemalevarlin.fr](http://www.cinemalevarlin.fr)
- Studio « Le Hérisson », Place de la Convention, 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE

Dans la continuité de leur mission première de programmation et de sensibilisation à l'art cinématographique, les 5 salles de cinéma indépendantes de l'agglomération se sont fédérées dans le cadre de « Ciné-agglo », projet coordonné et animé par le Studio 43, autour de deux dispositifs à destination du jeune public :

- « Ecole et cinéma » : dispositif national d'éducation au cinéma (Ministère de la culture et Education nationale) dans le temps scolaire.
- « Les Toiles filantes » : cycle d'éducation et de sensibilisation à l'image hors temps scolaire à destination du jeune public et des familles. Dans ce cadre, une programmation trimestrielle de 3 à 4 films adaptés à chaque âge de l'enfant est proposée. Chaque séance est systématiquement accompagnée d'un prolongement pédagogique et ludique (ciné-biberon, ciné-quizz, animations autour du conte, etc.).

## **ATELIER CULTURE « LA PISCINE »**

Rue du gouvernement, 59140 DUNKERQUE

[www.atelierculture.fr](http://www.atelierculture.fr)

Service culturel de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (ULCO), l'Atelier Culture « La Piscine » est un lieu de rencontres, d'échanges, d'expérimentation, de création artistique et culturelle entre professionnels et amateurs.

Il permet à un public étudiant et non étudiant de découvrir la culture vivante contemporaine sous diverses formes (théâtre, danse, vidéos, musique) au travers d'ateliers, de stages, d'actions de sensibilisation et de spectacles. Ouvert sur le territoire dunkerquois et la région, il développe des partenariats avec des opérateurs culturels de toute l'agglomération et à rayonnement d'agglomération.

## **LA COMPAGNIE S'APPELLE REVIENS**

60 Rue du Fort Louis, 59140 DUNKERQUE

<https://www.sappellereviens.com/>

La Compagnie S'Appelle Reviens, créée en 2002 par Alice Laloye, est implantée depuis janvier 2023 à Dunkerque. C'est un lieu dédié aux arts de la marionnette contemporaine et au théâtre d'objets qui a pour mission d'accueillir des artistes en résidences (pour créer, fabriquer, construire, répéter), des créations, des événements, de réaliser des actions artistiques et culturelles sur le territoire.

La compagnie va retravailler une nouvelle version de ce spectacle qui s'intitulera Pinocchio(live)#3, avec des jeunes Dunkerquois, pour une création en septembre 2023 au Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières suivie d'une tournée en 2023/2024 et 2024/2025.

Pour baptiser le lieu, la compagnie a fait appel à l'imagination de tous les Dunkerquois. Le nouveau nom du théâtre qui sera dévoilé à l'occasion d'une inauguration festive début avril est donc l'une de ces propositions citoyennes.

## **FRUCTÔSE**

Port 2456, Quai Freycinet 4, Môle 1, 59140 DUNKERQUE, France

[www.fructosefructose.fr](http://www.fructosefructose.fr)

Située sur le Môle 1, ancienne zone portuaire de Dunkerque dédiée principalement au stockage, l'association Fructôse est une base de soutien aux artistes mais également un lieu de rencontres et de découvertes artistiques pluridisciplinaires. Elle dispose d'ateliers de travail et de production situés dans le hangar des Mouettes ainsi qu'un plateau scénique et un atelier d'impression. Elle participe au développement des projets artistiques et professionnels venant de l'agglomération et d'ailleurs.

Fructôse est aussi un lieu de création et de diffusion ouvert à tous. L'association développe un programme de résidences et de projets artistiques en lien avec les habitants du territoire dunkerquois et partenaires.

## **LA PLATE-FORME**

67/69 Rue Henri Terquem 59140 DUNKERQUE

[www.laplateforme1.com](http://www.laplateforme1.com)

La Plate-Forme est un espace de production, de recherche et d'échanges dans le domaine des arts plastiques contemporains. Fondée en 1998 à l'initiative de plasticiens dunkerquois, l'association avait pour objectif principal de créer les conditions permettant à de jeunes artistes locaux de s'installer et travailler à Dunkerque. En 2001, grâce aux partenariats engagés avec les acteurs locaux et régionaux, la Plate-Forme a pu ouvrir un lieu qui, depuis lors, offre 7 ateliers de production à des artistes plasticiens et permet d'organiser des événements et résidences artistiques.

Géré par des artistes, ce lieu propose une programmation culturelle comprenant l'accueil en résidence de plasticiens extérieurs et la mise en place d'événements dans le cadre de partenariats locaux (FRAC, Ecole d'art,...) ou à l'initiative d'artistes associés.

## **GALERIE ROBESPIERRE**

Place de l'Europe 59760 GRANDE-SYNTHE

[www.ville-grande-synthe.fr/galerie/](http://www.ville-grande-synthe.fr/galerie/)

La Galerie Robespierre est un lieu d'exposition et de création de 120m<sup>2</sup>. Elle accueille en moyenne 5 à 6 expositions par an couvrant toutes les disciplines de la création contemporaine (peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, nouvelles technologies, etc.) ainsi que des artistes en résidence invités à développer un travail de création artistique en lien avec le territoire et la population locale. Animée par la volonté de faciliter l'accès à l'art pour tous, elle organise, en partenariat avec l'école d'arts plastiques Constant Permeke, des activités et événements autour des pratiques artistiques et des expositions (visites, rencontres, ateliers, stages, conférences).

## **4 ECLUSES**

1 Rue de la Cunette, 59140 DUNKERQUE

[www.4ecluses.com](http://www.4ecluses.com)

Les 4 Ecluses proposent, dans le domaine des musiques actuelles, une programmation régulière et éclectique offrant une place importante aux nouvelles formes esthétiques. Outre cette mission de diffusion, elle accorde une attention particulière aux jeunes artistes et formations en développement de l'agglomération et de la région, qu'elle accompagne sur un plan professionnel et artistique (résidence de création, répétitions en conditions « scène », etc.).

Les 4 Ecluses s'attachent également à développer des actions de sensibilisation et d'éducation artistique à destination des publics spécifiques, en milieu scolaire, en milieu carcéral, dans les maisons de quartier, etc.

Les 4 Ecluses a initié un regroupant de structures culturelles implantées à Dunkerque, engagées dans une démarche éco-citoyenne : le **collectif culture durable** dont l'objectif est de tendre vers de meilleures pratiques de développement durable.

### **JAZZ-CLUB**

Pôle Marine, rue des fusiliers marins, 59140 DUNKERQUE

[www.jazzdunkerque.fr](http://www.jazzdunkerque.fr)

Créé en 1983, le Jazz-Club est aujourd'hui considéré par les musiciens comme l'un des meilleurs clubs de jazz en France et est plébiscité pour la qualité de son accueil et de sa programmation. Il est également reconnu pour tout le travail mené en direction des différentes catégories de public et des jeunes groupes de jazz de la région qu'il contribue à faire émerger. Il propose en effet des actions de sensibilisation (concerts « jeune public » réservé aux écoles et collèges du territoire communautaire, conférences, etc.) mais aussi de nombreuses actions de formation (ateliers de pratique artistique, master-classes, résidences artistiques en partenariat avec le Conservatoire de Dunkerque, jam sessions, etc.).

### **CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE (CMAD)**

Site Samain, 33 Rue de la Cunette, BP 6537 59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Le CMAD est un équipement culturel spécialisé, de formation d'apprentissage, de sensibilisation et de pratiques musicales et théâtrales. Il accueille toutes celles et ceux qui, à partir de 4 ans, souhaitent s'exprimer au travers de la musique et/ou du théâtre, par la voix ou à l'aide d'un instrument de musique. Il propose chaque année plus d'une centaine d'actions de diffusion décentralisées sur le territoire communautaire et en Région ou au sein de l'auditorium Bizet, espace de concerts et de création.

### **FESTIVAL ALLURE FOLLE**

Chaque année, au mois d'octobre, pendant 10 jours, la danse surgit partout dans le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque ! Le Festival Allure Folle invite tous les habitants à entrer dans la danse. Cet événement atypique, culturel, artistique et populaire, propose des spectacles en salle, des formes participatives, des créations inédites et des invitations à se rassembler collectivement.

Ce temps fort automnal, initié en 2022 par la Communauté urbaine de Dunkerque, s'appuie sur le réseau des professionnels du spectacle vivant du territoire et sur un processus de co-construction avec les partenaires des villes et des quartiers, le Réseau danse (fort de ses 40 structures de pratique de danse amateur), l'Education Nationale, le secteur social et médicosocial, les services des collectivités, les structures culturelles, les commerçants, les socio-professionnels, les habitants et les artistes danseurs.

Les équipes, en fédérant les projets et les énergies de toute l'agglomération, s'attèlent à faire de cet événement autour de la danse une véritable force d'attractivité résidentielle et touristique.

### **FESTIVAL D'AGGLOMERATION « LA BONNE AVENTURE »**

[www.labonneaventurefestival.com](http://www.labonneaventurefestival.com)

Depuis 2017, au démarrage de la saison estivale, le festival "La Bonne Aventure", propose un temps fort de programmation principalement gratuit sur le site de la station balnéaire de DUNKERQUE MALO-LES-BAINS et des événements invitant à découvrir les richesses du territoire dunkerquois.

Au-delà des enjeux de développement culturel et artistique, cet événement, qui rassemble plus de 40 000 festivaliers, a vocation à contribuer au renforcement du rayonnement, de l'attractivité touristique ainsi que de l'économie résidentielle de l'agglomération.

L'événement s'appuie sur le savoir-faire de l'association Les Nuits Secrètes qui organise le 2ème festival de musiques actuelles le plus important de la région Hauts de France en termes de fréquentation, et sur un ensemble d'acteurs du territoire ayant répondu à un appel à participation.

### **Autres lieux ressources du territoire, partenaires potentiels :**

- Scène Vauban, Site de l'Arsenal, 59820 GRAVELINES
- Palais du Littoral, 59760 GRANDE-SYNTHE
- Salle Dany Boon, Rue Pierre Decock, 59123 BRAY-DUNES
- Lieu musical expérimental (studio de répétition), Rue de la Haye, 59760 GRANDE-SYNTHE
- Centre Artistique et Culturel François Mitterrand (centre culturel), 1 Rue André Malraux, 59820 Gravelines
- Le réseau des écoles municipales d'enseignement artistique de l'agglomération (écoles de musique, de danse, d'arts plastiques, etc.)